
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 6 décembre 2016

Résolution: CA16 22 0460

Motion pour le rétablissement de la dalle-parc dans l'échangeur Turcot

Attendu l'engagement du gouvernement du Québec de construire une dalle-parc au-dessus des voies de circulation routières et ferroviaires dans la partie ouest du complexe Turcot;

Attendu que la dalle-parc, originellement prévue, ne fait pas partie du contrat de reconstruction actuellement en cours et qu'elle a, de plus, disparu des plans;

Attendu que cette dalle-parc devait permettre les déplacements à pied et à vélo, et relierait la nouvelle piste de la falaise Saint-Jacques avec le réseau montréalais;

Attendu que cette-dalle parc permettait de rétablir les liens non seulement entre les quartiers Notre-Dame-de-Grâce et le Sud-Ouest, mais aussi avec Lachine et La Salle;

Attendu l'importance d'établir des liens entre l'éco-territoire de la falaise Saint-Jacques et le canal de Lachine;

Attendu la nécessité pour la santé des résidents du Sud-Ouest d'ajouter du verdissement près d'un échangeur qui accueille 30 000 véhicules par jour;

Attendu que l'aménagement d'un tel lien ne représenterait qu'environ 1 % du budget de reconstruction du complexe Turcot;

Attendu les démarches entreprises auprès du responsable des Grands parcs, M. Réal Ménard, de l'Urbanisme, M. Russell Copeman, et du Transport, M. Aref Salem, pour que la Ville de Montréal fasse des représentations auprès des représentants du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et du gouvernement du Québec au sujet de la dalle-jardin.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé et Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De demander au gouvernement du Québec de respecter l'engagement qu'il a pris lors du réaménagement du complexe Turcot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ